



Comité de Restauration du Lac Dion

À publier immédiatement

Un lac en héritage
Plus de 30 ans d'efforts!

LE LAC DION, MODÈLE DE CONCERTATION

Lévis, le 25 novembre 2003. - Le lac Dion de Saint-Damien de Buckland, troisième plus grand lac du bassin versant de la rivière Etchemin, est en train de devenir un modèle de concertation pour offrir aux générations futures « **Un lac en héritage** ».

Comme la plupart des lacs au Québec, la prolifération des plantes aquatiques s'est installée, en partie, à cause des trop grandes quantités de phosphore qui arrivent au lac provenant d'une mauvaise gestion des eaux usées. Le Club Sportif du Lac des Goulet (ancien nom du lac Dion), fondé en 1972, a toujours été vigilant et actif pour protéger l'environnement. Depuis deux ans, le Club a formé un Comité de Restauration du Lac Dion (CRLD) en gestion par bassin versant et, maintenant, la municipalité, les riverains, les producteurs agricoles et forestiers et divers intervenants dont le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et des Pêcheries, le Comité de Restauration de la Rivière Etchemin, le Comité du Bassin Versant de la Rivière Etchemin, Faune et Parc du Québec, l'Union des Producteurs Agricoles et la MRC de Bellechasse travaillent en collaboration. La continuité de ce projet est toutefois rendu possible par la contribution financière du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. L'entreprise IPL de Saint-Damien-de-Buckland participe également au financement de ce projet par une contribution de 1000 dollars.

La firme EXXEP Environnement agit comme expert conseil dans le cadre de ce projet. Elle appuiera le travail du CRLD dans le maintien d'une table de travail, dans l'élaboration d'un plan et d'outils de communication, dans la gestion de la bande riveraine et dans la protection des milieux humides et forestiers.

Le dévoilement de cette nouvelle étape de concertation pour la gestion du lac Dion s'est déroulé en présence de nombreux partenaires, des membres du CRLD, des représentants municipaux et régionaux et des citoyens. À cette occasion, le maire de Saint-Damien-de-Buckland, monsieur Hervé Blais en a profité pour remercier les participants de l'intérêt qu'ils portent à cette importante démarche de concertation pour notre communauté.

L'équipe du comité de restauration du lac Dion innove dans la gestion par bassin versant appliqué au lac. Ce travail de pionnier fera avancer la compréhension de l'écosystème d'un lac avec les responsabilités qui en découlent. Notamment, au chapitre des eaux usées, des grandes décisions devront être prises au cours de l'année suite au dépôt du rapport de l'étude de faisabilité.

« **Un lac en héritage** » est le grand objectif et sa réalisation ne sera possible qu'avec l'aide de tous les partenaires.

- 30 -

Source : Véronique Brisson, présidente CSLG, coordonnatrice CRLD
(418) 833-2837

Par : Rita Tanguay



UNION DES DÉPARTEMENTS

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
D'ÉCOLOGIE, DE LA FAUNE ET
DE LA PÊCHE

